

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

NOTE DE SERVICE N° **238** / DU **11 SEP 2013**
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : utilisation conjointe MUGEFCI – GRAS SAVOYE

Dans le cadre du renforcement de la couverture sanitaire du personnel de l'Administration des Douanes, l'utilisation conjointe de la carte MUGEFCI et de la police d'assurance maladie SONAR-CI-GRAS SAVOYE entrera en vigueur à compter du **05 octobre 2013**.

A cet effet, **j'invite tous les agents fonctionnaires des Douanes** qui ne disposent pas encore de leur carte MUGEFCI à jour, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la faire établir dans les plus brefs délais, **afin de bénéficier pleinement du taux plein (100%) des frais pharmaceutiques**.

J'attache du prix à l'exécution de la présente note.

Le Directeur Général des Douanes

Col. Maj. Issa COULIBALY

